

Texte action CSN des 12 et 13 septembre 2012

Sur la base des analyses présentées dans le communiqué final du CSN des 12 et 13 septembre, le SNETAP-FSU :

- appelle à la transparence concernant l'attribution des postes rétablis à l'occasion du collectif budgétaire (enseignants, AE...). Le SNETAP-FSU considère comme inacceptable que les pratiques de gestion opaque de la DGER perdurent davantage. Si les décisions qui s'imposent n'étaient pas prises, le CSN mandate le SG pour saisir directement le Ministre. De même, en regard des pratiques de gestion subies par les agents et qui n'ont que trop duré dans les LPM, le CSN mandate le SG pour obtenir une audience avec le Ministre délégué aux transports maritimes.
- prend acte positivement des annonces de création de postes de fonctionnaires (250 par an), mais considère que le rattrapage quant aux préjudices subis nécessite l'attribution de l'ensemble de ces emplois à l'EAP.
- considère qu'il y a urgence à ce qu'un véritable plan de déprécarisation, étendu aux agents contractuels sur budget, soit annoncé et assumé, avec un rehaussement significatif du nombre de postes annoncé précédemment qui relevait de la provocation ; l'arbitrage est annoncé pour l'automne, les personnels n'attendent pas davantage...
- mandate, au delà de la question première de l'emploi, ses sections régionales et locales, pour interpeller les parlementaires sur la base du plan d'urgence pour l'EAP et intervenir de même dans toutes les instances de consultation (CA, CTREA, CREA...).
- rappelle en ce sens que la priorité à l'EAP doit prendre la forme d'un arrêt des plafonnements de nos effectifs, du retour d'une offre publique complète au plus près des citoyens (4e/3e, filière services...) et du renforcement du maillage territorial (arrêt des fermetures, fusions, ré-ouverture d'antennes rurales...). Sans signe politique fort d'ici la fin d'année civile, le CSN de janvier prendra ses responsabilités et appellera le cas échéant les personnels de l'EAP à la mobilisation.
- entend en tant qu'organisation majoritaire dans l'EAP et en tant que première fédération au MAF prendre toute sa place dans les lois d'orientation qui s'engagent :
 - courant septembre : contribution du CSN versée au débat pour la refondation pour l'école et participation aux assises organisées dans les régions,
 - courant octobre : réunion du comité national de défense et de développement de l'EAP en vue d'infléchir la loi cadre sur l'avenir de l'agriculture et contributions des comités régionaux à la réécriture des PREAP

Au-delà du secteur de l'enseignement, le CSN décide d'appeler les personnels de l'EAP :

- ◆ à s'associer à toute action visant à revaloriser les agents de catégorie C dans la fonction publique
- ◆ à promouvoir l'idée d'un référendum autour de la question du TSCG et à participer activement aux initiatives citoyennes pouvant être prises en ce sens, en prenant notamment pleinement leur place dans la manifestation nationale du 30 septembre, qui vise à obtenir la non ratification de ce traité « de l'austérité permanente », les aspirations des peuples européens ne pouvant une nouvelle fois être bafouées.

Paris, le 13 septembre 2012